L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS:
DIMANCHE MATIN, 4 JUILLET.

Les inondations en France.

Nous empruntons au *Messager franco-américain* le travail suivant sur la région qui a souffert de l'inondation en France.

D'après les nouvelles apportées par le télégraphe, nous voyons que cette inondation, la plus terrible que la France ait eu à subir depuis longtemps et qui semble laisser loin derrière elle les catastrophes de 1840 et 1856, a eu pour théâtre les bords des deux fleuves, l'Adour et l'Aude, et de trois rivières, la Garonne, l'Ariège et le Tarn.

L'Adour prend sa source dans le département des Hautes-Pyrénées, un peu au sud-ouest du pic du Midi, sur un contrefort des Pyrénées; il coule, d'abord du sud-est au nord-ouest, dans le département même où il prend sa source; il change ensuite de direction et coule vers l'ouest et le sud-ouest, dans le département des Landes, qu'il sépare, durant une vingtaine de kilomètres, du département des Basses-Pyrénées. Entre le département des Hautes-Pyrénées et celui des Landes, l'Adour traverse aussi le département du Gers où il n'a qu'une très faible partie de son cours, environ quinze kilomètres.

Ce fleuve semble n'avoir débordé que dans la partie supérieure de son cours, car nous n'apprenons pas qu'il se soit produit aucun désastre dans les départements du Gers, des Landes et des Basses-Pyrénées. Il n'en est malheureusement pas de même du département des Hautes-Pyrénées qui semble avoir été très sérieusement éprouvé. Les deux principales villes du département, le chef-lieu Tarbes, qui compte environ 15,000 habitants, et un des chefs-lieux d'arrondissement, Bagnères-de-Bigorre, qui en a près de 10,000, ont beaucoup souffert de l'inondation. Ces deux villes sont toutes deux situées sur l'Adour, la seconde à une vingtaine de kilomètres en arrière de la première. A Tarbes la violence du courant a été telle qu'un pont de sept arches a été emporté.

Ces deux villes sont situées toutes deux dans la partie nord du département, la partie sud se trouvant à peu près à l'abri des inondations par son élévation. Le département des Hautes-Pyrénées a une superficie de 464,531 hectares et une population de 240,252 habitants. Sans être un des plus riches, il possède néanmoins une industrie assez active. L'on trouve à Bagnères-de-Bigorre un certain nombre de fabriques d'étoffes communes, de cuirs et de peaux, de coutellerie; c'est aussi une station recherchée d'eaux minérales. A Tarbes, l'on trouve une fabrique de papeterie; mais cette ville tire son importance principalement de son activité commerciale; c'est le principal marché du département pour les céréales, dont la production est assez considérable dans la partie nord, et surtout pour les chevaux qui sont renommés dans toute la France et connus sous le nom de chevaux de Tarbes. Les pertes doivent avoir porté surtout sur les tanneries, toujours situées au bord des cours d'eau, et sur les céréales.

La Garonne prend sa source en Espagne, dans les Pyrénées, au sud de la vallée d'Arran et à peu de distance du pic de la Maladetta. Elle pénètre en France par le département de la Haute-Garonne, qu'elle traverse du nord au sud, et traverse ensuite, en suivant la direction nord-ouest, les départements de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; c'est dans ce dernier département, au bec d'Ambès, à une dizaine de kilomètres en aval de Bordeaux, qu'elle forme, par sa réunion avec la Dordogne, le fleuve de la Gironde. Le cours de la Garonne est de 447 kilomètres.

Des départements arrosés par la Garonne, celui de la Gironde semble seul avoir été épargné. Une inondation dans ce département aurait pu avoir les plus funestes résultats; nos lecteurs n'ignorent pas, en effet, que c'est dans les vignes de la Gironde que se trouvent les crus français les plus renommés, Château-Lafitte, Château-Margaux, Haut-Brion, les crus du Médoc, etc.

Le département de la Haute-Garonne, très montagneux dans sa partie méridionale, a été cruellement éprouvé dans sa partie septentrionale, qui ne forme guère qu'une vaste plaine. Les productions agricoles de ce département, un des plus riches du midi de la France, consistent surtout en vins, olives et céréales; ses productions industrielles, en étoffes communes et en eaux-de-vie de basses-qualités. Les détails reçus jusqu'ici sur les ravages causés par l'inondation dans la ville de Toulouse sont réellement navrants. Tous les ponts de la ville, et ils sont nombreux, ont été emportés; il y a près de 2,000 maisons de détruites dans la ville et ses environs. Le quartier le plus maltraité est le quartier Saint-Cyprien, où plus de 800 maisons ont été détruites; il y a plus de 20,000 personnes sans abri et sans moyen d'existence à Toulouse, ce qui n'a rien d'étonnant, car le quartier Saint-Cyprien est précisément le quartier le plus populeux de la ville, celui où demeurent tous les ouvriers; ce quartier est à Toulouse ce qu'était à Paris le faubourg Saint-Antoine du temps de Louis-Philippe. Ce qui reste debout de ce quartier est, paraît-il, dans un tel état de délabrement et menace tellement ruine qu'il est question de l'abattre à coups de canon. Ce qu'il y a de plus désolant dans ces nouvelles, c'est le nombre de personnes noyées qui s'élève, pour la ville de Toulouse seule, à environ un millier. La violence du fléau dans cette ville doit sans doute être attribuée à ce fait qu'elle est située un peu au-dessous du confluent de l'Ariège, qui, elle aussi, a débordé.

La ville de Toulouse est une des plus anciennes villes de France, une des plus lettrées et des plus riches en beaux monuments: les plus célèbres sont le Capitole, le palais de justice, les églises Saint-Cernin, Sainte-Marie la Dorade et Sainte-Marie la Daubade. Par sa population, 126,936 habitants, c'est la sixième ville de France.

La superficie du département de la Haute-Garonne est de 629,601 hectares; sa population, de 493,777 habitants.

Le département de Tarn-et-Garonne a été ravagé par deux rivières, la Garonne et le Tarn, qui est un des affluents de droite de la Garonne, dans laquelle il se jette un peu au-dessous de Moissac.

Le Tarn prend sa source dans les Cévennes, un peu au sud du mont Lozère; il se dirige d'abord vers le sud-ouest à travers les départements de la Lozère, de l'Aveyron et du Tarn, et il prend la direction nord-ouest en entrant dans le département de la Haute-Garonne où il ne coule que durant quelques kilomètres avant d'entrer dans le département de Tarn-et-Garonne.

Ce département doit avoir beaucoup à souffrir, car il est presque entièrement composé de plaines; il est très riche en céréales et en mûriers; il est aussi des plus actifs au point de vue industriel. Il est renommé pour ses minoteries, ses fabriques de coutellerie, de papeterie, d'étoffes communes, surtout l'étoffe connue sous le nom de gros de Montauban.

La Garonne a atteint, dans ce département, une largeur de plus de six kilomètres. Quant au Tarn, il n'a pu faire trop de mal au chef-lieu du département, Montauban, qui est sur un plateau, mais il a fait des ravages sérieux dans la ville de Moissac, un des deux chefs-lieux d'arrondissement, qui est située sur la rivière, à une vingtaine de kilomètres en-dessous de Montauban. Moissac, qui compte près de 10,000 habitants, est une petite ville qui jouit d'une grande activité commerciale, activité qui s'exerce surtout sur les farines, le vin, l'huile et les laines.

Le département de Tarn-et-Garonne a une population de 228,969 habitants répandue sur une superficie de 567,697 hectares.

Le département de Lot-et-Garonne est une vaste plaine, très fertile en céréales et en tabac. C'est dans ce département que se fabriquent les petits cigares à un sou connus sous les noms de Tonneins et de petits Bordeaux. Il est arrosé par la Garonne et trois de ses affluents, le Lot, le Gers et la Baïse. Le télégraphe ne nous a pas appris que ces trois rivières aient débordé; il y a donc lieu d'espérer que ce département n'a subi qu'une inondation partielle.

Le chef-lieu du département, Agen, a dû beaucoup souffrir, car la Garonne s'y est élevée de trente-neuf pieds au-dessus de son niveau moyen. Agen est une ancienne ville, d'une population de 18,887 habitants, très irrégulièrement bâtie, presque tout entière sur la rive droite de la Garonne; elle fait un important commerce de minoterie et surtout de fruits. Les prunes d'Agen sont célèbres dans toute la France.

La superficie du département de Lot-et-Garonne est de 534,628 hectares; sa population, de 319,289 habitants.

Le département du Tarn n'a guère pu avoir à souffrir que dans sa partie ouest, car le nord et le sud de ce département sont occupés par des contreforts assez élevés dans les Cévennes. D'ailleurs, tout en annonçant qu'il a été sérieusement éprouvé par l'inondation, le télégraphe ne nous indique aucune localité qui ait été spécialement maltraitée. Le département du Tarn est riche en céréales, en filatures et surtout en industries métallurgiques; il compte trois villes d'une certaine importance, Albi, Castres et Mazamet; sa population est de 352,718 habitants, et sa superficie de 571,821 hectares.

Si nous nous en rapportons aux dépêches reçues jusqu'ici, le département le plus éprouvé, après celui de la Haute-Garonne, aurait été celui de l'Ariège. Il est arrosé par l'Ariège qui prend sa source dans les Pyrénées, traverse du sud-est au nord-ouest le département auquel elle donne son nom et se confond avec la Garonne dans le département de la Haute-Garonne. C'est un des rares cours d'eau de la France qui roulent des paillettes d'or. Comme les autres départements voisins des Pyrénées, il a été relativement épargné dans sa partie sud, plus élevée que la partie nord. Il produit peu de céréales, mais est au contraire des plus riches en productions minérales. Les localités les plus cruellement éprouvées ont été Foix, chef-lieu du département, ville de 6,236 habitants, située sur la rive gauche de la rivière, et qui fait un important commerce de bestiaux et de laines; deux villages de l'arrondissement de Foix qui ont été complètement submergés, et dont le télégraphe ne nous a pas fait connaître les noms. Faverdun (et non pas Verdun comme l'a dit par erreur le télégraphe), petite ville de 4,000 habitants, dans l'arrondissement de Pamiers, et enfin Massat, ville de 4,157 habitants, dans l'arrondissement de St-Girons.

La population du département de l'Ariège est de 250,436 habitants; sa superficie, de 478,401 hectares.

L'Aude, qui a également débordé, est un petit fleuve qui prend sa source dans le département des Pyrénées-Orientales et se dirige du sud au nord, puis de l'ouest à l'est, et se jette dans la mer Méditerranée après avoir arrosé deux départements, les Pyrénées-Orientales et l'Aude. Ce dernier département a été inondé, à ce que nous disent les dépêches. Les ravages n'y doivent pourtant pas avoir été très considérables, car il est montagneux dans ses extrémités nord et sud; de plus, il est riche surtout en vignes et le télégraphe, qui ne nous signale comme maltraitée aucune des villes importantes du département, ne nous parle que de la destruction des récoltes de céréales. La perte de la production viticole de ce département serait un véritable désastre pour la France, car ses exportations, de ce chef, s'élèvent quelquefois à plus de 300,000,000 de francs.

PROJET DE LOI CONTRE LE DUEL.

Nous lisons dans le *Figaro*:

Depuis quelques jours, tous les journaux annoncent que M. Dufaure prépare une loi sur le duel. Les uns disent que cette loi édictera contre les duellistes la privation des droits politiques, les autres qu'on se contentera d'infliger de fortes amendes aux délinquants.

Or, voici exactement le projet de loi en question tel que nous l'apporte une personne très en mesure d'en connaître la teneur:

ARTICLE PREMIER.—La loi donnant à tout citoyen le moyen d'obtenir devant les tribunaux justice du préjudice qui lui est causé ou de l'injure qui lui est faite, le duel, quelle qu'en soit l'issue, est qualifié délit.

ART. 2.—Est qualifiée duel toute rencontre, les armes à la main, de deux individus accompagnés de témoins, les conditions du combat ayant été réglées à l'avance.

ART. 3.—Tout individu coupable du délit de duel sera condamné à un emprisonnement d'un an au moins, et de cinq ans au plus; et à une amende de 1,000 francs au moins et de 10,000 francs au plus. La peine de l'amende sera prononcée simultanément avec celle de l'emprisonnement. La durée de la contrainte par corps ne pourra être inférieure à deux ans.

ART. 4.—Quiconque aura favorisé la perpétration du délit de duel, comme témoin, comme médecin, ou à tout autre titre, sera assimilé aux combattants, et passible des mêmes peines.

Ce n'est pas tout. Pour empêcher les duellistes d'aller se battre à l'étranger, M. Dufaure va demander à la Chambre de modifier l'article 5 du Code d'instruction criminelle.

Cet article est ainsi conçu:

Tout Français qui, hors du territoire de la France, s'est rendu coupable d'un crime puni par la loi française peut être poursuivi et jugé en France.

Il sera modifié de la façon suivante:

Tout Français qui, hors du territoire de la France, s'est rendu coupable d'un crime *ou d'un délit*.... etc.

Nous croyons que la nouvelle loi est appelée à produire une grande sensation dans le monde parisien.

—Signalons l'arrivée à Paris d'une curieuse personnalité, celle de Mgr Caritzine Vartabet Taturiantz, *despote* (prélat) et membre de l'Assemblée nationale arménienne.

Un détail amusant:

A la frontière, Mgr Caritzine, etc., a obstinément refusé d'exiber son passeport, parce que, sachant que la France était en République—ce qui dans son esprit d'Arménien se confondait avec l'idée de Commune—il a craint que son titre de *despote* ne lui fît couper la tête.

Il part ce soir pour Londres, où il va procéder au baptême du fils de Moskin-Khan, ambassadeur du shah.

—On écrit de Strasbourg à la *Gazette nationale* de Berlin et à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* que l'ex-impératrice Eugénie et le prince Louis Napoléon sont arrivés, samedi, à Euprechtsau, chez le baron de Bussières, qui les a invités à assister à la fête du cinquantième anniversaire de son mariage.

— On annonce la mort de Gustave Maroteau, journaliste de la Commune, condamné à mort par le conseil de guerre. La peine fut commuée par la commission des grâces, et il fut envoyé à la Nouvelle-Calédonie.

Maroteau était né le 22 juillet 1849. Il avait été le collaborateur de Vallès, à la *Rue*, et, sous la Commune, il avait fondé successivement le *Faubourg*, la *Montagne* et le *Salut public*, publications où s'étalait la haine la plus dévergondée.

Ce fut dans le *Salut public* qu'il écrivit, le 18 mai 1871, cette phrase qui décida du massacre des otages: "Nous brûlons Dieu, et nous ne craindrons plus d'être maudits, et nous fusillerons l'archevêque de Paris."

—Tout le monde de Paris connaît le Chinois Tin-Tun-Ling: son costume et sa natte, qu'il a soigneusement gardés, le désignent aux passants, qui, à force de le voir si souvent, ont fini par ne plus le regarder avec la curiosité des premiers temps. Tin-Tun-Ling, en effet, est devenu presque Parisien. Pour le devenir davantage, il voulut épouser une Parisienne, ou tout au moins une Française, et en 1872 il se maria avec une institutrice, Mlle Caroline Liégeois.

Mais Tin-Tun-Ling avait déjà vécu en ménage à Macao. Il y a vingt ans environ, il avait été marié par un prêtre sur la côte de la Chine; du reste, Tin-Tun-Ling ne cacha pas à sa nouvelle moitié cet épisode de sa vie. Il avait été recueilli par un missionnaire, exténué, mourant de faim; il fut instruit dans la religion catholique et baptisé; mais il resta Chinois et garda les croyances de son pays, à telles enseignes qu'il contracta avec une jeune Chinoise une de ces unions que la loi de Confucius permet de renouveler. Là-bas, les mariages sont à temps ou à vie; on peut choisir. Une fois que la *belle* eut levé son voile, Tin-Tun-Ling la trouva si laide qu'il jugea plus prudent de quitter le pays. Seulement, il ne quitta pas assez tôt. Il s'en vint en Europe. Théophile Gautier lui fit obtenir un emploi officiel au Collège de France: Tin fut nommé répétiteur pour la prononciation chinoise, sous les ordres du marquis d'Hervey, titulaire de la chaire. Mais il perdit vite cette place.

Hier il paraissait devant la cour d'assises de la Seine, sous la prévention de bigamie. La prévention lui reproche d'avoir contracté en France, avant la dissolution de son premier mariage, une seconde union, au mépris de la loi française, loi d'ordre public, qui à ce titre oblige tous ceux qui habitent le territoire français.

Tin-Tun-Ling parle le français sans trop de difficulté, mais néanmoins on a jugé utile de lui donner un interprète. M. Déveria, secrétaire d'ambassade, attaché aux affaires étrangères, a bien voulu accepter ces fonctions.

Or, détail curieux à noter, l'institutrice Caroline Liégeois, c'est-à-dire Tin-Tun-Ling II, après avoir déposé une plainte et s'être montrée inflexible envers son mari, a disparu.

Les témoins, interrogés sur les antécédents de Tin-Tun-Ling, ont été de tous points favorables. Parmi ces témoins se trouvaient Mme Catulle-Mendez, fille de Théophile Gautier, et M. Gustave Lafargue.

Le soir des noces, Caroline avait voulu à toute force retourner chez elle.—Toi obéir à moi, dit Tin.—Non!—Toi rester.—Jamais!—Eh bien, si toi pas aimer moi, moi chercher sergent de ville.

En présence des faits soumis à son appréciation, la délibération du jury ne pouvait être de longue durée. Tin-Tun-Ling est acquitté à l'unanimité.

L'ALBUM DU DOCTEUR. — Un médecin disait un soir, dans un de ces rares salons où l'on cause encore:

— Le regret est un plaisir, amer sans doute, mais incontestable.

A ces mots, une jeune femme, vêtue de noir, se récrie avec indignation.

— Eh quoi! dit-elle, j'ai perdu un petit enfant de cinq ans, un ange, que je pleure encore jour et nuit, et c'est devant moi que vous osez dire....

— Que le regret est un plaisir! Oui, madame; et vous allez, vous-même, en fournir la preuve, poursuivit froidement le docteur.

Il se levait alors et s'avançant lentement vers la jeune femme:

— Si j'étais doué d'un pouvoir surnaturel, et s'il me suffisait de vous toucher le front du doigt, pour en arracher à jamais le souvenir de....

Au geste qu'il fit en parlant ainsi, la pauvre femme se rejeta vivement en arrière, en portant les deux mains à son front.

— Vous voyez donc bien que j'avais raison, dit le docteur en retournant à sa place. Vous voyez donc bien que la douleur même a son charme; et que si le regret est un reproche que l'on fait au présent, c'est un sourire que l'on adresse au passé.

— Un fait assez étrange vient de se passer dans une de nos villes d'eau du littoral méditerranéen.

Un docteur veuf, père d'une jeune fille de vingt ans, et désireux de se marier, fit insérer dans une feuille locale une annonce matrimoniale où il n'était désigné que sous des initiales mystérieuses.

Peu de jours après, il reçut, par la même voie, l'offre d'un rendez-vous sur une des promenades de la ville.

A l'heure dite, le docteur se rend au rendez-vous, et il y trouve.... sa fille!

On en jase encore à Cannes, sous les pins parasols de la promenade des Anglais.

—Pour une coquille bizarrement placée, je vous recommande celle-ci:

Bulel, étant en Italie, a reçu de Victor-Emmanuel une croix pour un acte de bravoure.

Or, dans des prospectus qu'il avait commandés, il avait relaté cet épisode si flatteur.

Mais quelle n'est pas sa stupeur en relisant ledit prospectus, d'y voir:

On dit que le célèbre dompteur, devant qui tremblent les bêtes féroces, a été *dévoré* par le roi d'Italie."

Décoré pour *dévoré*!

Vous pensez si l'on s'est dépêché de faire une correction.

DAUBRAY à *Bonnet*.—Sais-tu pourquoi les sourds ne peuvent prendre de poisson dans un filet?

BONNET.—Non.

DAUBRAY.—C'est parce qu'ils n'entendent pas.

—S'il est gênant, pour une femme, d'entendre dire des inconvenances devant elle, il est peut-être encore plus gênant, pour un homme bien élevé, d'entendre dire des inconvenances devant une femme.

LA MODE.

M. Chapus défend dans le *Sport* une thèse originale: Il ne faut pas, dit-il, qu'une femme soit *à la mode*, mais *à sa mode*.

La mode passe à l'état d'un faux dieu, dont relèvera seule la foule banale. Les industriels modistes ou couturiers auront peut-être recours longtemps encore à la phrase sacramentelle: ceci est très à la mode, pour séduire quelques chalands naïfs; mais, pour les bien avisés, cette phrase n'aura plus de prestige. S'habiller au goût de tout le monde, ce sera se mal habiller. Les femmes arriveront, il faut l'espérer, à se *mettre* comme elles l'entendront, en ne consultant absolument que leur fantaisie. De cette manière, les costumes offriront une variété d'aspect infinie, charmante et très récréative. Voir alors une femme habillée, ce ne sera pas les voir toutes, comme cela se passe aujourd'hui au préjudice de la plupart parmi celles qui, sans consulter leur physionomie, leur tournure, leur taille, leur teint, leur âge, adoptent étourdiment la mode qui leur est soumise pour les séduire et trop souvent pour les tromper.

Il paraît, toujours d'après M. Chapus, que le prince de Talleyrand avait des principes arrêtés sur cette question mondaine:

Il ne voulait pas que les femmes de goût prissent conseil des uns et des autres lorsqu'il s'agissait de leurs toilettes; il ne comprenait pas surtout que l'on consultât ses fournisseurs sur la coupe ou la couleur d'un vêtement.

Il donna, à ce sujet, une leçon fort spirituelle à une grande dame qui hésitait entre deux costumes de bal qu'on lui soumettait. Il entrait lorsque, de guerre lasse, elle venait de prendre pour arbitre le commis même qui lui avait apporté les étoffes.

—Prince, lui dit-elle en l'apercevant, de ces deux robes, laquelle préférez-vous?

L'illustre diplomate, après avoir gravement réfléchi, répondit:

—Dites-moi d'abord quelle est celle qu'a choisie monsieur?

La dame lui en désigne une: celle-ci, me dit monsieur, est plus à la mode.

—Alors, c'est l'autre qu'il vous faut prendre, répliqua M. de Talleyrand sans hésiter.

—Deux jolies lettres de notre grande Rachel à son maître Samson; l'orthographe n'y est pas toujours, mais il est impossible de montrer plus de cœur et d'esprit.

Mon bon maître,

Pardonnez-moi si je ne suis pas à deux heures précises chez vous, c'est que dans ce moment on me coupe un *corps*. (Le remords la prend, elle efface *ps* et écrit un cor) qui me faisait beaucoup souffrir (sic). Je viendrai de suite après l'opération, d'abord pour vous embrasser et ensuite pour travailler un peu Laodice que j'ai étudié en rentrant hier de jouer.

A bientôt, car je ne suis véritablement bien que chez vous.

RACHEL.

Qu'on remarque cette phrase: Laodice que j'ai étudiée *en rentrant de jouer*; et qu'on remarque aussi ce mélange de *Corneille* et de cor à couper! La voilà bien au naturel, cette créature si complexe, avec sa préoccupation constante de l'art, son côté de vulgarité native et ce que j'appellerai ses allures de bonne fille, car personne ne l'était davantage.... quand elle l'était.

Vient ensuite une autre lettre pleine d'élan.

Oh mon dieu qu'est-ce que j'ai donc fait? car à peine si vous me regardez. Ah! vous m'avez donné le coup mortel! Je vous l'avais bien dit, si m'abandonnez j'en mourrai! Eh bien, vous serai (*sic*) satisfait, car moi je ne vis plus! je vais me retirer du théâtre. Que m'importent les succès si vous ne m'aimez plus? Oh! je vous en prie, une réponse, car depuis ce matin je ne sais plus ce que je fais. N'en dites rien à mes parents.

RACHEL, qui est bien malheureuse.

—Les anecdotes sur Boieldieu sont à la mode. *L'Illustration* apporte son contingent:

Boieldieu conduisait deux dames au Théâtre-Français, où il avait ses entrées. Au moment de passer près du contrôle, on lui demande son nom.

—Adrien Boieldieu.

—Eh bien, non, lui dit l'employé, vous ne passerez pas.

—Pourquoi?

—Parce que vous êtes déjà entré il y a cinq minutes.

—Moi?

—Vous ou bien un autre Boieldieu; c'est assez d'un.

Vérification faite, on trouva, en effet, qu'un quidam s'était fait passer pour le compositeur.

En dépit des protestations des deux dames, Boieldieu voulut payer sa place.

Baste! dit-il, à quoi bon déranger un monsieur qui m'a fait la politesse de me voler mon nom!

—Une histoire d'enfant volé qui commence comme un drame de l'Ambigu et menace de finir comme un vaudeville.

Il y a vingt-trois ans, le 25 février 1852, le *Moniteur* et d'autres journaux publiaient le fait divers suivant:

Un de ces crimes qu'on croyait ne jamais voir qu'au théâtre *a été commis* hier en plein Paris. Un enfant de trois mois, le fils de M. le baron de Roquevieil, a été volé dans les circonstances suivantes:

Ses parents venaient d'arrêter, à un bureau de la rue du Bac, une nourrice pour le bébé. Cette femme avait dit se nommer Mélanie Gibot, et avait donné d'excellents certificats. Le lendemain de son entrée en service, c'est-à-dire hier, elle a disparu tout à coup avec l'enfant. Toutes les recherches de la police ont été impuissantes pour les retrouver.

On juge de l'émotion que ce fait divers causa. Les années se passèrent sans qu'on découvrît rien. On chercha dans toute l'Europe, à grands frais et sans résultats. Or, voici ce qui s'était passé.

La nourrice, en sortant avec le petit, l'avait emmené jusqu'à Neuilly, et là avait été frappée d'une attaque d'apoplexie. Elle n'avait pas de papiers; on l'avait enterrée sans savoir son nom. Un négociant de Neuilly, M. Dandu, avait recueilli l'enfant et l'avait adopté. Comme il ne lisait jamais de journaux, il ne s'était pas douté de qui il appartenait et l'avait élevé.

Il y a un an, il lui avait acheté un des plus beaux fonds d'épicerie de Versailles.

Or, tout dernièrement, une vieille collection du *Moniteur* lui est tombée sous les yeux, et le soir même il a trouvé et prévenu le baron de Roquevieil. Vous jugez de la joie de celui-ci et quelle consolation au milieu des malheurs qui venaient de le ruiner.

Seulement, il y a un cheveu, comme on dit dans le grand monde de la rue Maubuée. Voici que maintenant le jeune homme, pris d'un immense amour pour son commerce, refuse *absolument* de l'abandonner, et ce qu'il trouve de plus beau dans son cas, c'est qu'il va pouvoir mettre sur sa boutique:

ÉPICERIE DE ROQUEVIEIL
Vins fins et Liqueurs

Or, les Roquevieil sont de la meilleure noblesse de France, et datent de 980!

Le baron est désespéré.

VOYAGEUR EXCENTRIQUE ET ÉCONOMES.—La semaine dernière, vers cinq heures du soir, quelques personnes ont vu sur le Lot un charmant petit bateau remontant rapidement la rivière.

C'est un touriste anglais qui a pris l'habitude de voyager ainsi.

Il dirige lui-même sa barque, il y couche la nuit, il y fait sa cuisine et ne descend dans les villes riveraines que pour acheter du vin et des provisions de bouche.

Voici quelques renseignements que nous avons pu recueillir sur ce singulier personnage, qui est affligé, comme dit le vulgaire, de 200,000 fr. de rente.

Il s'appelle Edward Attinson et il habite Nightgate, près de Londres.

Il passe six mois chez lui, consacrant ce temps à l'étude des sciences; et pendant les autres six mois, il voyage pour sa santé de la manière indiquée plus haut.

La légère embarcation qui le porte s'appelle *Octopus* (pieuvre). Sa longueur est de 5 mètres, sa profondeur de 30 centimètres; poids vide, 75 kilogrammes, chargée 200 kilogrammes.

Le touriste en question se proposait de remonter le Lot tant qu'il pourra, de faire transporter sa barque sur une charrette à la Dordogne, qu'il doit descendre jusqu'à Bordeaux.

De là, l'intrépide navigateur se rendra à Nantes en côtoyant le rivage français. Au reste, il n'est pas à son coup d'essai, car il a fait déjà plusieurs voyages aux îles Hébrides, assez éloignées des côtes anglaises.

On assure que ce voyageur a eu déjà quelques difficultés dans les campagnes, avec des gens qui le prenaient pour un espion prussien. Il ne faut pas s'étonner de cela par le temps qui court, car le proverbe dit: *Chat échaudé craint l'eau froide.*

—On nous donne cette anecdote comme authentique:

Dernièrement le docteur Ricord se fait extirper un cor par un opérateur de son quartier. L'affaire terminée, le grand chirurgien sort de sa poche une pièce de 20 francs.

—Oh! monsieur, fait le pédicure avec noblesse en repoussant la main de Ricord.... entre confrères!....

Un nouveau mendiant stationne depuis quatre ou cinq jours sur le pont des Arts, à la place de celui qui était si connu et qui était devenu, quelques années avant sa mort, l'un des types légendaires du pavé de Paris.

Le nouveau a une pancarte assez originale, et qui mérite d'être signalée:

NE SOYEZ PAS HONTEUX
DE NE DONNER QU'UN SOU
Le pauvre aveugle ne peut vous voir

—"Des auteurs en vogue, et surtout des auteurs....en terre, on ne voit que les qualités.

"Des autres, on ne voit que les défauts.

—Deux amis se retrouvent;

—Je t'ai vu hier avec la femme de Z.... Compliments, cher.

—Tu la connais?

—Si je la connais! Nous avons fait à nous deux un voyage de six semaines en Suisse; ce pauvre Z.... n'en a jamais rien su. Quelle femme, mon ami! Comment es-tu avec elle?

—Z.... est mort et je l'ai épousée il y a quinze jours!

Chaussures.

LE MAGASIN ROUGE!
Coin Royale et Dumaine.
CHAUSSURES pour Messieurs, Dames, et Enfants, de tout genre et de toute qualité, aux prix les plus réduits.
M. LION, AGENT.
2 mai—2m

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers.
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.
ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau ou maroquin ou peau de veau.......$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.......$4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord, et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
1mai—1a E. CABAUD.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD
De Chaussures à Vis.
153.....Rue Royale.....153
Entre St-Pierre et Toulouse.
Et 28 rue St-Charles.
PIERRE PAVIA,
INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de Chaussures à Vis en tous genres. Garanties indévissables.
Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.
30 avril—1an

DIVERS.

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts, pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président, EDGAR LARUE.
11 juin 75—1an

AU PUBLIC.
Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.
Témoignage local.
NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.
Voir l'annonce.
James Regan, propriétaire des écuries du No 134 de la rue Baronne.
Stephen Kranss, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin de sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Nayades.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 338 rue du Camp.
A. J. Wickes, 103 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 402 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 282 rue Villeré.
George Steuernagel, 158 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 125 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 95 rue Gaiennie.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 331 rue Magazine.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Thoisman, grocer, 364 rue des Magasins.
16 mars—1 an.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union.
Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Victor Haignan, W. B. Schmidt,
L. F. Generes, A. Bonnecaze,
B. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Rally.
A. Chiapella.
13 fév—1an

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc—1an Nouvelle-Orléans.

YOUR PRINTING AT THE EUREKA OFFICE
33 NATCHEZ STREET

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
CHAS. KILSHAW, Trésorier. 29 mars 75—1an

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE
A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c., &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olive.
Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, Havre et Bordeaux.
29 sept—1an

Pharmacie E. Delery,
BAIE ST. LOUIS, Miss.
Mr. E. DELÉRY a l'honneur d'annoncer à ses clients de la Baie, ainsi qu'aux villégiateurs, qu'il vient de renouveler son assortiment de médicaments et que, à la suite d'arrangements pris avec la célèbre maison McLEAN, de St. Louis, Mo., il tient en dépôt un lot complet de tous les médicaments patentés, du Dr. J. H. McLEAN, tels que: son cordial fortifiant et dépurateur du sang, ses pilules universelles, son candi vermifuge, son baume à l'huile volcanique, &c., &c.
N. B.—On trouvera également à la pharmacie E. Delery des articles de toilette, tels que: Savonettes, brosses à dents, pommades, peignes, poudre pour dames, eau de Cologne, &c., &c., et surtout des Cigares de la Havane et de Paris, tabac à fumer, papier à cigarettes, allumettes, &c, &c. Le tout à des prix modérés.
4avril—

Collège Commercial de Dolbear
203........Rue du Canal........203
AU TROISIÈME ÉTAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. Les classes du soir de 7 à 9 heures, pour les élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
24janv—1anMJD

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre, offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an.

LES SOURCES CHAUDES,
(WARM SPRINGS,)
Dans le comté Madison, partie Ouest de la Caroline du Nord.
Ces sources sont à quatre milles de la ligne du Tennessee, sur les bords de la rivière French Broad, au beau milieu des plus hautes montagnes de l'Est du fleuve Mississippi, dans un pays qu'on a surnommé, avec raison, la Suisse de l'Amérique.
L'HOTEL n'est inférieur à aucun de ceux des villes d'eau des Etats-Unis; les eaux sont LIMPIDES, PUISSANTES, MINÉRALES et ÉLECTRIQUES, (température de 102 à 104 degrés Fahrenheit); elles égalisent la circulation, stimulent les organes de la sécrétion, et le plus souvent, opèrent une guérison radicale de la goutte chronique et aiguë, des rhumatismes, de la paralysie, de la dyspepsie, de la névralgie, de la syphilis secondaire, des affections [illegible] et calculeuses, de la scrofule, des maladies de peau et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.
Il y a aussi, près des sources chaudes, une source froide dont la couleur de dépôt et la température se rapprochent beaucoup des eaux sulfureuses jaunes de la Virginie; l'odeur sulfureuse en est beaucoup plus forte. On s'y rend aisément, de toutes les villes du sud, par les lignes de chemin de fer qui convergent dans le Tennessee oriental par la voie de la Mobile, de Montgomery, d'Atlanta, de Knoxville à Morristown, Tenn. Orient.
Les billets d'excursion ou pour tout le trajet se vendent dans toutes les villes du Sud, à raison de trois cents par mille.
PRIX DE LA PENSION:
$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 10 ans, au-dessus de 2 ans et les domestiques de couleur.
J. A. SAMPLE, directeur général.
Les personnes qui désireraient avoir les brochures et les circulaires sont priées de s'adresser au directeur ou aux pharmacies de la ville.
19juin—1m

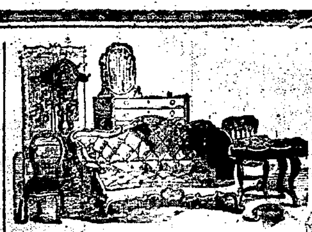

Jos. B. Hubbard
FABRICANT
ET
MARCHAND
DE
MEUBLES
TAPISSERIE,
MATELAS,
OREILLERS,
TRAVERSINS,
en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises, Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

JOSEPH B. HUBBARD,
Coin Remparts et Perdido.
Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.
Plumes d'oies vivantes.
Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD
Fabricant et Marchand,
De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.
MATELAS A RESSORTS.
ECHELLES DOUBLES,
Les meilleurs ressorts pour Matelas.
Ample satisfaction garantie.

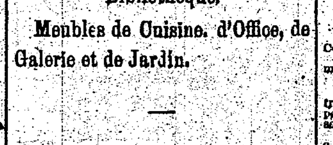

JOSEPH B. HUBBARD
No 122 South Rampart St,
Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque,
Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.
Conditions: Comptant.
JOS. B. HUBBARD,
122 Remparts, coin Perdido.
Juillet

LOTERIE.

OCCASION RARE.
—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
—FERA—
Le SAMEDI,
25 Décembre 1875,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin à l'un des plus grands théâtres de la ville. Il sera accompagné d'un
Grand Concert Promenade
pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS.

VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:
3580 lots (en or) s'élevant à $502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.
S'adresser Lock Box 692 au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 25 décembre 1875,
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.
On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi
—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, Lne.
Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
15mai

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLÉANS, 11 RUE St-LOUIS. DE 11 HEURES A 3 HEURES.

Toute pièce devant recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.
Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.
Conformément à la loi, le Consul invite les français à se faire immatriculer au Consulat; particulièrement ceux entre 20 et 40 ans, qui sont soumis au service militaire.
Il invite aussi les familles ou les amis des français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas) à donner avis du décès au Consulat.
Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:
Alveur Francis, Ansett Charles, Auclair Louis, Abba Auguste, Bataille Jacques, Breck François, Boyer Bernard, Bossy Charles, Convers Richard, Chonieux Jean, Capdeyielle Jean, Chanet Joseph, Contejean Pierre Henri, Duhe Louis, Delalande et famille, Ecannets Isidore, Fortunet Paul, Guérard Joseph, Guiot François, Gandron François Pierre, Guénot Léon Michel, Héron Octave Pierre, Jean Antoine, Kechler Jean Frédéric, Lavigne Isaac, Lateubière Jean Bte, Entrebe, Labonta Charles, Lobit les époux Henri, Lewkowicz Henri, Lassalette Jean, Lenoir Alexandre, Levy Félix, North Hélène, Morillard Joseph, Maire Mme Vve Née Gall, Martinet Gustave, Mastral Eugène, Ovellane, ouvrier, Poirié Auguste, Pozzi Pascal, Ponsan Dominique, Poreaux Victor, Présal Maurox François, Quay-Thérénon Alfred, Réal Adolphe, Stockton William, Strubb François Joseph, Sembrun les époux, Taylor les époux, Wilhelm, Derzey les époux, Sahuque François Frédéric, Mitt P. T. Clark la famille.
Ce 12 mars 1875.
Le Consul de France, gérant,
13mars— VICOMTE PAUL D'ABZAC.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DES—
Marchands de la Nlle-Orléans.
104.........rue du Canal.........104
VINGT-ET-UNIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875 y compris les risques non expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu	$569,621 05	
Sur risques de mer	52,556 10	
Sur risques de rivières	55,982 09	
Total des primes	$678,169 23	
En moins, primes non expirées	121,463 00	
Profit net sur les primes le 31 mai 1875	$556,692 23	
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$257,344 41	
Sur risques de mer	47,762 44	
Sur risques de rivières	22,344 65	
	$327,476 90	
Taxes	15,609 18	
Réassurances et primes remboursées	26,849 72	
Dépenses et quinze pour cent refaction moins intérêt	64,920 07	
	$454,260 67	
Profit	$102,431 56	
L'Actif de la Compagnie est comme suit:		
Propriétés foncières	$282,814 42	
Bons de la ville	216,110 69	
Actions de banques, chemin de fer et autres	74,611 80	
Billets garantis par hypothèque et gages	327,279 35	
Effets à recevoir	88,417 00	
Primes en voie de recouvrement	94,404 73	
Bons de l'Etat	650 00	
Actions d'assurance	19,124 46	
Actions du Valette Dry Dock Comp	10,400 00	
Bons hypothécaires du Turner's Association	200 00	
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00	
En caisse	104,587 29	
	$1,223,[illegible] 56	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.
JAMES FAHEY, Notaire public.
A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.
DIRECTEURS:
P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.
16juin—1an

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875

Primes d'incendie	$207,308 60	
Primes de mer	42,244 83	
Primes des rivières	112,114 32	$355,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		276,337 74
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$69,247 66	
Sur risques de mer	15,467 32	
Sur risques de rivières	55,353 91	$140,[illegible]
Taxes, escompte au non de participation, moins intérêts, escomptés, &c.	73,705 32	214,054 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)		$62,283 12
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir		$41,674 01
Prêts sur bons et hypothèques	$6,943 33	$90,617 34
Prêts sur actions, sur demande	7,429 53	
Argent en banque	63,089 96	200,125 84
Propriétés foncières		118,750 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		153,681 50
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c.		37,814 11
Total de l'actif		$510,371 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.
Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.
WM. H. HOLMES, Seconde Justice de paix, Paroisse d'Orléans, Lne.
Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.
DIRECTEURS.
Thomas A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe, B. B. Post,
Edward Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
George W. Sentell, A. Levi.
24mai

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE, NLLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.
H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
B. KNOTZSCH, Inspecteur.
DIRECTEURS:
J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormachlen,
H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voekel,
C. Del Bondio, H. Oerling, Frank Vatter,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling,
A. Gaiser, L. Redor, J. A. Weber,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.
8 juin—1 an

L. C. ARNY,
A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)
OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.
Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.
Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix. 2mai—1an

Maison établie en 1857.
G. PITARD,
Importateur et marchand de
QUINCAILLERIE,
GRILLES pour cheminées, (GRATES,) PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES PAPIERS PEINTS, &c.
221 & 223....rue du Canal....221 & 223
entre Remparts et Bassin
Autrefois au No 310 rue Commune.
20 mai—3m—MaJD

Guérison gratuite des crises!!!
TOUTE personne atteinte de crises est priée de s'adresser au Dr PRICE, qui lui enverra une bouteille de son remède, par express,
GRATIS!
Les seuls frais sont ceux de l'exprès, lesquels, vu l'étendue de mes affaires, se montent à peu de choses.
Il étudie
Les crises ou l'épilepsie
depuis nombre d'années; il garantit que son remède opérera une guérison.
Ne manquez pas de lui en demander une bouteille; elle ne vous coûtera rien
Et vous Guérira,
quelque opiniâtre que soit le mal, quel que soit le nombre de remèdes que vous ayez essayés en vain.
Il envoie les circulaires et les témoignages
Avec la bouteille.
Donnez votre adresse, votre bureau de poste etc. et
Adressez votre demande au
Dr. CHAS. T. PRICE,
67 William street, New York.
20 fév—1an

L. GIROT,
Tailleur et Marchand de Linge fait.
AU No 11 DE LA RUE DU CAMP.
Informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.
Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT; belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.
Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps. 18 nov—1an

VENTES A L'ENCAN.

350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
200 douzaines Souliers fins de Philadelphie.
PAR E. ROGER & CO., Hy. Samory, encanteur—MARDI, le 6 juillet, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos 45 et 47, rue Décatur (anciennement Vieille-Levée),
350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
200 douzaines Souliers fins de Philadelphie.
Comprenant un bel assortiment de marchandises convenables pour le commerce de la ville et celui de la campagne.
Conditions à la vente. 4juillet—

PAR M. W. NEWMAN.
GRANDE VENTE, SANS RÉSERVE,
—DE—
500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
—ET DE—
200 douzaines souliers de Philadelphie et de Rochester,
Reçus, par les derniers arrivages, directement des fabriques.
PAR M. W. NEWMAN, H. STERN, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 5 juillet 1875, à 11 heures du matin, à sa salle d'encan, No. 63 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille-Levée—
500 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants.
—Egalement—
300 douzaines souliers de Philadelphie et de Rochester,
formant un bel assortiment complet de bottines peau de chevreau et serge, lacets sur les côtés et à boutons, pour dames, demoiselles et enfants.
Tous ces articles méritent l'attention du commerce; ils seront vendus sans réserve.
Conditions à la vente. 4juillet—

VENTES JUDICIAIRES

La dame M. L. Brougton vs. Wm. R. Myers
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 6,607—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, douze de juillet 1875, à cinq heures p. m., à mon entrepôt Nos 27 et 29 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Un lot de meubles transportés de la maison No 181 rue Baronne, entre celles Washington et Sixième, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGÈNE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—3t

J. Noel vs. F. J. Fleming.
QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 6,027—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix de juillet 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
UN TERRAIN, situé dans le Troisième District de cette ville, au faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Marigny, des Champs Elysées, des Remparts, (autrefois d'Amour et Bourgogne (autrefois de Craps) et mesurant, mesure américaine, quarante-deux pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Marigny sur soixante-six pieds sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, et désigné par la lettre A, suivant plan dressé par Arthur de Armas, arpenteur, daté du 19 mai 1874, et déposé pour recours au greffe de la Quatrième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, au procès No 6,027.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGÈNE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27juin—3t

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes
Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.
J'ai guéri depuis quinze ans des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux, et ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir ce résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. Tous ceux qui profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.
M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fourni les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.
A vendre par
W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rue Magasin et Thalie, Nlle-Orléans, Lne.
21nov—1an

Guérison de la Consomption,
Aux éditeurs de l'Abeille.
Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai
Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai
$1000.00
dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai par la poste, gratis, à la personne qui me le fera demander.
Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obliger.
Votre serviteur,
DR. T. F. BURT,
69 William Street, New York.
23 fév—6m

JOS. DAVID,
127 Vieille Levée ou Decatur,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, et, etc.
En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.
Avances libérales faites sur toutes consignations. 1nov—1an

Wm. H. SHEPARD,
106........RUE DU CAMP........106
Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong.
Patente du 13 octobre 1874.

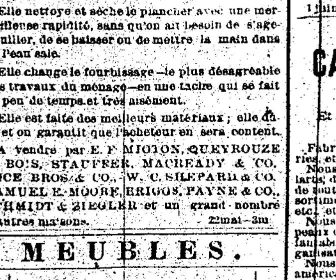

C'est la seule machine du monde qui prend l'eau sans drap ou sans éponge.
Elle nettoie et sèche le plancher avec une merveilleuse rapidité, sans qu'on ait besoin de s'agenouiller, de se baisser ou de mettre la main dans de l'eau sale.
Elle change le fourbissage—le plus désagréable des travaux du ménage—en une tâche qui se fait en peu de temps et très aisément.
Elle est faite des meilleurs matériaux; elle dure et on garantit que l'acheteur en sera content.
A vendre par E. F. MIOTON, QUEYROUZE & BOIS, STAUFFER, MACREADY & CO, RICE BROS & CO., W. C. SHEPARD & CO, SAMUEL E. MOORE, BRIGGS, PAYNE & CO., SCHMIDT & ZIEGLER et un grand nombre d'autres maisons. 22mai—3m

MEUBLES.
R. M. & B. J.
MONTGOMERY,
Marchands de Meubles.
Bureaux et salles d'encan, au
Armory Hall, 87 rue du Camp.
Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons acheté les assortiments de meubles les meilleurs et les plus choisis que l'on puisse trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons, dorés et doublés de SOIE, REPS et CRIN; ameublements de chambres à coucher des derniers genres et des derniers dessins; ameublements de salles à manger; meubles de bureaux et de bibliothèque; meubles ordinaires pour habitation; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence. [illegible] de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt en même temps qu'un plaisir de contenter nos clients. Avant d'acheter ailleurs, venez visiter nos magasins. 28 mars—6m
MEUBLES. MEUBLES.

MEUBLES.

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, O., et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. [illegible] New Foundland Bitters [illegible] portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.
JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas.
22avril

Avez-vous besoin d'argent?
ADRESSEZ-VOUS à l'enseigne Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.
Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.
J. BEGON,
16 fév—1an coin Dauphine et St-Louis

[illegible] marchandises sèches, étagères et du pays, articles de toilette, notions, alpacas, étoffes à robes, Suisses, Nansouks [illegible] et à raies, toile du Nord, Drap, Casimirs, Doeskins, Jeans, Cotonnade. Aussi, 30 pièces de bobinet de Hambourg.
PAR HOFFMAN, [illegible] & CO. — [illegible]
Conditions à la vente.

PAR PLACIDE J. SPEAR
Vente péremptoire de trois propriétés de très grandes valeurs dans le 3eme District.
PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No 46 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 juillet 1875, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, les propriétés suivantes sans limites ni réserves—
1°. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le 3eme District de cette ville, désigné par le lot 16 dans l'îlet borné par les rues Villeré, Kerlerec, Marais et Columbus, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré, portant le No [illegible], sur 100 pieds 8 pouces du côté du lot No [illegible], 98 pieds 3 pouces de l'autre côté, mesure française. Les améliorations consistent en une maison basse ayant 4 chambres, cuisine de 2 chambres et galeries, puits, citerne, lieux, etc. etc.
2°. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le 3eme District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants, Amour, St-Antoine et Bagatelle, portant le No 42 rue des Bons-Enfants, mesurant 30 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 90 pieds se prolongeant entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison basse ayant deux chambres, deux cabinets, galerie, cuisine de deux chambres, puits, citerne, lieux, &c.
3°. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Morales, Bons-Enfants et Bagatelle, portant le No [illegible] rue St-Antoine et mesurant [illegible] pieds de face à la rue St-Antoine sur [illegible] pieds de profondeur, mesure française. Les améliorations consistent en une maison basse ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie, cuisine de 2 chambres, [illegible] citerne, lieux, puits, &c.
Termes et conditions—Moitié comptant, et la balance à un an de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège [illegible] portant intérêt à huit pour cent l'an, de leur date, et les clauses habituelles de cinq pour cent pour honoraires d'avocat. [illegible]
Les taxes de l'année courante payables en sus à la charge des acquéreurs, en sus du montant de leur obligation.
Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
4juil—3t

Schooner! Schooner!
Vente pour opérer un partage.
PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur [illegible] le schooner Antonio Borrang, [illegible]
Conditions comptant sur les lieux.

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Chapeaux. Chapeaux.
Pour clore des consignations.
PAR GABRIEL LEAUMONT [illegible] LUNDI [illegible]
Un grand assortiment de chapeaux pour hommes, garçons et enfants.
Conditions—Comptant.

PAR S. GUINAULT.
VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, Encanteur. — MARDI, 6 Juillet [illegible] tous les ustensiles de la laiterie.
Conditions—Comptant.

PAR NASH & HODGSON.
PROPRIÉTÉ DANS LE TROISIÈME DISTRICT.
[illegible]
Charles Case, receveur du First National Bank [illegible] Cour de Circuit des Etats-Unis, District de la Louisiane.
Dossier No 7214.
Vente à l'encan, à longs termes.
PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur—[illegible] SAMEDI, 17 juillet 1875, à midi, à la Bourse [illegible] la rotonde de l'Hôtel St Charles, [illegible] W. B. Woods, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane [illegible]
UN ILET DE TERRE, DE PRIX, [illegible] Troisième District de cette ville [illegible] compris entre les rues Claiborne, [illegible] Derbigny [illegible] dimensions suivantes: [illegible]

Société de secours de 1875.
APPEL AU PEUPLE
En faveur des personnes sans emploi.
VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, par suite du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; [illegible] Société a été créée.
[illegible]
Adresser l'argent à l'un des membres du Comité et les provisions au No 8 de la rue du Camp.
W. J. BEHAN, 14 Nle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 87 Camp.
E. S. WILTZ, 51 Perdido.
W. A. BELL, 15 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
J. E. GIRARDEY, 21 Camp.
JNO. I. ADAMS, 26 rue Peters.
W. H. HARRIS, 68 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
J. C. Potts, Secrétaire.
1juin—

Maison établie en 1836.
CASSIDY & MILLER.
Voiliers.
Et agents pour la vente du Duck en coton. Au No 95 de la rue du Camp, près la rue Poydras.
Fabricants de tentes, stores, rideaux de galeries, etc., etc.
Nous avons constamment des tentes, des prélarts, des couvertures de drays et de wagons de toutes les grandeurs et qualités; un grand assortiment d'étoffes unies et fantaisies pour tentes, etc. etc.
Nous avons et faisons sur commande des drapeaux de toutes les nations et des drapeaux fantaisie de belles bannières en soie pour les organisations militaires et autres.
Nous vendons, en gros et en détail, du bunting américain et français de toutes les couleurs, pour drapeaux et de toutes les largeurs.
RÉPARATIONS PROMPTES.
Notre expérience de près de 40 ans est, nous l'espérons, la meilleure garantie d'un bon travail. Nos prix sont raisonnables. S'adresser par la poste, à la boîte No 1979.
CASSIDY & MILLER, Au No 95 de la rue du Camp, près Poydras.
4 avril—3m

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste et magnétiseur, sur les maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des travaux de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures.
28mars—1an

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Commune et Baronne.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1875.
AVIS AUX ACTIONNAIRES.
Dividende payable sur les anciennes actions seulement.
LE 15 du courant, à une réunion des directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de six piastres par ancienne action de la compagnie—dividende qui sera payé à dater du 15 juillet.
Les livres de transfert, pour les anciennes actions, seront fermés du 5 du courant au 15 juillet inclusivement.
W. S. BROWN, Trésorier.
30 juin—1m

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.
Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on désire le prendre de quelque système que ce soit. [illegible] Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera. 27fév—

Avis.
Aux Propriétaires et aux Locataires.
LE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING CO. annonce au public qu'elle a conclu tous les arrangements nécessaires et qu'elle est maintenant prête à nettoyer les fosses de lieux d'aisance.
L'appareil dont elle se sert est le même qu'on emploie à New York, Washington, Baltimore et autres grandes villes du Nord. Il se compose d'une pompe, d'une bâche hermétiquement fermée et d'un accessoire à l'aide duquel le contenu des fosses est enlevé parfaitement, rapidement, sans qu'il y ait mauvaise odeur, le jour, aux heures de travail [illegible]
Pour plus de détails, s'adresser au No 153 de la rue Commune, ou à la boîte 913 du bureau de poste.
La Compagnie exécute sans retard et à bas prix.
15 mai—3m